Guy Milière : le procès intenté à Christine Tasin ? Une nouvelle de Kafka adaptée à l’ère contemporaine

écrit par Pikachu | 25 avril 2019

La justice française se soumet à

l’islamisation du pays

Je lisais voici peu le compte rendu d’un procès intenté à Christine Tasin. Je croyais lire une nouvelle de Franz Kafka adaptée à l’ère contemporaine.

Qu’il existe des tribunaux en France pour juger des gens sous des prétextes aussi ineptes que ceux utilisés pour juger Christine Tasin montre que décidément la France est atteinte d’un cancer judiciaire en phase presque terminale.

Christine Tasin comparaissait parce que l’association qu’elle préside, Résistance Républicaine, avait, en compagnie de l’association Riposte Laïque, fait imprimer et diffusé un autocollant disant : ”Islam assassin, Islam Dehors”. Un tel autocollant était, selon le procureur et selon les associations qui ont porté plainte, une “incitation à la haine envers les Musulmans”.

Et Christine Tasin et son avocat ont dû se livrer à de subtiles explications sémantiques destinées à expliquer que l’islam est un dogme et pas un ensemble d’individus, que des gens assassinent partout sur la planète au nom de ce dogme et que la France se porterait sans doute mieux si elle était une France sans ce dogme.

Leurs mots étaient imprégnés d’infinies précautions, car Christine Tasin risque une lourde condamnation.

Christine Tasin, Résistance Républicaine, Riposte Laïque (Pierre Cassen) ont été trainés en justice un nombre incalculable de fois et ont dû payer de lourdes amendes. (Pierre Cassen n’était pas au tribunal, car Riposte Laïque a désormais un directeur de publication israélien, et c’est très bien ainsi).

Des associations comme le Mrap et la Licra se livrent à une

véritable action de police de la pensée et disposent d'une sinistre armada d'avocats prêts à tout pour défendre l'islam. Un avocat de cette sinistre armada a même trouvé une circonstance aggravante pour s'en prendre à Christine Tasin : Résistance Républicaine aurait publié des textes "sionistes" ! (Riposte Laïque aussi). Je n'invente rien. En lisant ce qu'a dit cet avocat, et en voyant que le tribunal a pu considérer que c'était un argument valide, j'ai eu honte de voir ce qu'on fait du pays où je suis né.

En parallèle, Jean Robin, fondateur et directeur des éditions Tatamis se trouvait lui aussi trainé en justice par le même type d'associations et passait, à vingt mille kilomètres de Paris, devant un juge qui ne vaut pas mieux que celui devant lequel Christine Tasin a comparu.

Son crime ? Avoir comparé l'islam au nazisme dans une vidéo diffusée sur YouTube. Ce qui s'est trouvé assimilé, là aussi, à une "incitation à la haine envers les Musulmans". Christine Tasin n'a pas encore été condamnée. Jean Robin a été condamné, lui, sans attendre, à une lourde amende et à six mois de prison avec sursis. Oui, six mois de prison avec sursis ! Il a fait appel.

La presse française qui a relaté le procès a écrit des choses diffamatoires et fausses, et a pu le faire impunément, sans que Jean Robin bénéficie d'un droit de réponse, sans donc que les lois en vigueur soient respectées sur ce point.

J'ai pu avoir des désaccords avec Jean Robin. J'en ai toujours. J'ai pu réprouver certaines de ses prises de position. Il n'en a pas moins édité plusieurs de mes livres et a fait sur ce point un travail impeccable et courageux. Au-delà de mes propres livres, plusieurs des livres qu'il a édités n'auraient pas existé en version française (ou pas existé tout court) s'il ne les avait pas édités. Il est, par

exemple, l'éditeur de *L'islam dans le terrorisme islamique*, livre essentiel d'Ibn Warraq, publié peu de temps avant mon propre livre *L'ombre du djihad*.

Qu'il ait comparé l'islam au nazisme n'est pas un crime.

C'est une comparaison légitime.

Quiconque se penche un tant soit peu sur l'histoire de l'islam découvre un océan d'atrocités empli de sang, de cadavres suppliciés, de massacres aux dimensions génocidaires.

Quiconque lit le Coran y trouve des incitations au meurtre et une haine virulente des Juifs et des Chrétiens qui a d'effroyables conséquences jusqu'à aujourd'hui, comme on vient encore de le voir au Sri Lanka, et Geert Wilders a pleinement raison de comparer le Coran et Mein Kampf. Dire tout cela n'est pas attaquer les Musulmans, mais mener une analyse historique et intellectuelle indispensable.

Ce que subissent Christine Tasin, Résistance Républicaine, Riposte Laïque est indigne d'un pays qui prétend être un état de droit et n'en est pas un. Ce que subit Jean Robin est tout aussi indigne.

Jean Robin a quitté la France pour s'éloigner de la montée de l'islam, et s'est installé à Tahiti. Il est devenu très chrétien. C'est son droit le plus strict.

Il aurait dû penser que Tahiti, c'est encore la France, et que le Léviathan français peut l'atteindre très loin de la France métropolitaine.

Il mérite d'être défendu, comme Christine Tasin, Résistance Républicaine, Riposte Laïque (Pierre Cassen quand il était attaqué). Je suis libéral, résident permanent d'un pays où la liberté d'écrire, de parler et de penser est garantie par le Premier amendement à la Constitution et où, malgré les assauts d'une gauche aussi monstrueuse que la gauche française, mener

une analyse historique et intellectuelle digne de ce nom est encore possible.

Je vis dans un pays où ni Christine Tasin, ni Résistance Républicaine, ni Riposte laïque, ni Pierre Cassen, ni Jean Robin ne seraient trainés en justice et où Jean Robin pourrait être très chrétien sans que cela suscite l'ironie (car il semble que cela suscite l'ironie de certains).

Le pays où je vis est ce qui s'appelle un pays libre.

La France est un pays asservi et va finir par ressembler à une grande prison.

J'écris sur le sol américain. Je suis hors de la prison, et j'y suis très bien. Dois-je dire que lorsque je reviens parfois en France, je ne ressens aucune joie, mais de la consternation et de la tristesse (et, souvent, de la colère) ?

La destruction de la cathédrale Notre Dame au cœur de Paris me semble un signe sombre et effroyable.

J'aimerais penser que ce signe va susciter un sursaut au sein du peuple français. Je suis, hélas, loin, très loin, d'être certain que ce sera le cas.

© Guy Millière pour Dreuz.info. Toute reproduction interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

https://www.dreuz.info/2019/04/24/la-justice-francaise-se-soumet-a-lislamisation-du-pays/